



La ville de Pont-Sainte-Maxence adopte le paiement en ligne pour les familles

En effet, les parents pourront bientôt accéder via le site Internet de la ville www.pontsaintemaxence.fr au portail famille.

Dans le cadre de la modernisation de ses services aux familles, la municipalité proposera bientôt, pour l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires publiques, un dispositif de réservation et de paiement des repas.

Il s'agira d'un nouveau service qui permettra aux familles d'effectuer le paiement en ligne de manière rapide et sécurisée, mais aussi de connaître les menus proposés aux enfants.

Une période de test se fera au printemps 2018, pour une ouverture de la plateforme prévue pour la rentrée de septembre 2018.